

Equipier de Première Intervention Manipulation extincteurs EPI_Manip_Extincteurs

Code du travail R232.12.17 – Décret n°92333 du 31 mars 1993

Objectifs de la formation

- Acquérir les connaissances théorique et pratiques pour la lutte contre le feu dans les entreprises industrielles ou tertiaires.
- Familiarisation à l'utilisation des extincteurs et sensibilisation aux risques incendie.

Public concerné

- Tout salarié désigné comme équipier de première intervention (EPI) dans son entreprise
- Personnel travaillant dans des environnements à risque (ERP, IGH, sites industriels, etc.)

Nombre de participants

- Minimum 4 – maximum 12

Prérequis

- Aucun.

Méthodes et moyens pédagogiques

- La formation alterne **apports théoriques** et **exercices pratiques** modulaires et progressifs pour garantir une acquisition concrète des compétences
- Simulation de feu réel ou sur banc d'extinction
- Extincteur pédagogique

Durée de la formation

- 2h00

Profil de l'intervenant / de l'intervenante

- Formateur expert en risque incendie

Equipier de Première Intervention Manipulation extincteurs EPI_Manip_Extincteurs

Code du travail R232.12.17 – Décret n°92333 du 31 mars 1993

Contenus abordés

- Formation théorique (30%) :
 - Danger des fumées
 - Combustion / triangle du feu
 - Les causes et classes de feu
 - Consignes internes
- Formation pratique (70%) :
 - Les différents extincteurs
 - Les agents extincteurs
 - Manipulation des extincteurs sur feu réel : CO2/Eau + additif

Méthodes et modalités d'évaluation

- Evaluation diagnostique en amont de la formation par un questionnaire
- Evaluation formative des acquis tout au long de la formation (mise en pratique, QCM...)
- Evaluation à l'issue de la formation par un questionnaire
- Evaluations à 3, 6 et 12 mois

Modalités de suivi de la formation

- Feuille d'émargement signée
- Attestations nominatives de réalisation à l'issue de la formation

Tarifs

- Intra : 390 € HT
- Inter : 98 € HT

Accueil des personnes en situation de handicap

- Mise en place, si besoin, d'une accessibilité organisationnelle, technique, physique, pédagogique en amont de la formation.
- Référente : Orane LE ROY – orane.le-roy@groupenea.com – 06-17-25-93-23